



🔊 Écouter



INFORMATIONS

CORONAVIRUS

COVID-19

COVID-19

COVID-19 : Point d'actualité sur les mesures prises par le Département de la Vienne depuis le 13 mars

Communiqué du 4 avril 2020.

Publié le 04 avril 2020

Dès le vendredi 13 mars dernier, après l'annonce par le Président de la République de la fermeture de tous les établissements scolaires de France, Bruno Belin, Président du Département de la Vienne, a tenu une première Cellule Opérationnelle avec les Conseillers Départementaux et cadres dirigeants concernés par les secteurs de l'éducation, du médico-social, de la santé et des personnels.

De premières mesures ont été mises en place pour assurer la continuité du service aux habitants de la Vienne tout en protégeant l'ensemble des personnels : annulation des réunions, rassemblements et événements, fermeture des accueils au public avec la mise en place d'un accueil téléphonique opérationnel aux horaires habituels tout en maintenant l'accueil pour l'évaluation de Mineurs Non Accompagnés.

Les visites à domicile pour les personnels de l'action sociale en relation avec le public ont été suspendues (Personnes Agées, PMI), seules certaines visites à titre dérogatoire restant autorisées ainsi que les interventions requises dans le cadre de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP).

Le télétravail des agents a été privilégié, sauf pour les agents devant effectuer leur mission sur site en respectant scrupuleusement les gestes barrières. Bruno Belin a envoyé un message vidéo à tous les agents du Département en tout début d'après-midi.

Pour en savoir plus :

<https://www.lavienne86.fr/fil-info/actualites/covid-19-point-dactualite-sur-les-mesures-prises-par-le-departement-de-la-vienne-depuis-le-13-mars-2440>

> [COVID-19 : De nouvelles mesures pour faire face et la pandémie et assurer la continuité du service](#)

> [Tous les numéros d'appel mis en place pour assurer la continuité de service](#)

Le 16 mars à 20h, le Président de la République proclame le confinement des tous les Français dont la mission l e permet. Bruno Belin et Marie Desroses demandent dès le mardi 17 mars à tous les directeurs d'organiser leurs équipes en télétravail tout en maintenant une permanence sur les sites quand celle-ci est indispensable, en respectant les gestes barrières.

Rose-Marie Bertaud demande aux équipes de rappeler aux assistants(es) maternels(les), volontaires et disponibles pour accueillir des enfants dont les parents exercent des professions prioritaires, qu'ils peuvent contacter le Pôle Modes d'Accueil :

> par mail à dgas-pmi-polema@departement86.fr

> par téléphone au **05 16 52 60 16** ou **05 16 52 60 18**

Pour en savoir plus :

> [Les professions prioritaires](#)

> [Rappel des gestes barrières](#)

Le 19 mars, Bruno Belin participe à la première visio-conférence COVID-19 avec les 12 Présidents des Départements de Nouvelle-Aquitaine et le Président de la Région. L'idée d'une commande groupée de masques chirurgicaux est validée à l'unanimité. La première commande de masques est passée par le Département de la Vienne le dimanche 22 mars.

150 000 masques sont commandés pour les personnels du Département en relation avec le public, ceux des ADMR et autres services d'aides à domicile, les soignants, les résidents des EHPAD et des Résidences Autonomie, ceux des lieux d'accueil des Personnes Handicapées ainsi que des établissements accueillant des enfants placés.

Pour en savoir plus : [COVID-19 : 150 000 masques commandés par le Département de la Vienne](#)

Le samedi 21 mars, Bruno Belin adresse un premier message vidéo à l'attention des habitants de la Vienne pour un point précis sur les mesures mises en places.

Maintien du versement des subventions aux associations pour ne pas ajouter de la difficulté à la difficulté, don des denrées périssables des collèges à des associations, annulation de la facturation de la cantine pour les familles de collégiens demi-pensionnaires jusqu'à la fin de l'année scolaire, mise en place d'une procédure simplifiée d'aides d'urgence pour les familles en grande difficulté, possibilité pour les bénéficiaires du RSA volontaires d'effectuer ces emplois saisonniers tout en leur garantissant le maintien de leur allocation en plus de leur salaire de saisonnier.

Enfin, pendant le confinement, malheureusement propice aux situations de violences intrafamiliales, la plus grande vigilance est demandée pour que cette période compliquée ne devienne pas encore plus difficile pour les plus fragiles.

Pour en savoir plus :

> [Bruno Belin annonce des décisions importantes](#)

> [Dons des denrées périssables des collèges de la Vienne](#)

<https://www.lavienne86.fr/fil-info/actualites/covid-19-point-dactualite-sur-les-mesures-prises-par-le-departement-de-la-vienne-depuis-le-13-mars-2440>

La 2e Cellule Opérationnelle du Département se tient le mercredi 25 mars sous forme de télé-conférence.

Livraison des 150 000 masques commandés, situation dans les EHPAD et les Résidences Autonomie pour Personnes Agées et Personnes Handicapées, services d'aides à domicile, établissements d'accueil des enfants placés, réouverture des collèges sont autant de sujets qui ont été abordés.

Pour en savoir plus : [Cellule opérationnelle du 25 mars 2020](#)

Bruno Belin adresse le 28 mars un mot de soutien aux personnels du SDIS de la Vienne via la lettre interne « Fil Rouge ». Marie-Jeanne Bellamy a su maintenir les 45 Centres de Secours de la Vienne en activité sur le territoire. Nous sommes fiers de vous !

De offres de bénévolat pour les associations

Compte-tenu du confinement, des premiers cas de maladie et des besoins de nombreuses associations, à l'initiative de Benoît Coquelet, le Département relance auprès des bénéficiaires du RSA volontaires la possibilité d'effectuer des heures de bénévolat dans les associations en demande via le dispositif "Bénévolat et RSA".

Pour en savoir plus : [Des offres de bénévolat pour des associations](#)

Bruno Belin s'adresse une seconde fois aux habitants de la Vienne par un message vidéo le jeudi 26 mars.

Il rappelle à l'ensemble des directeurs d'EHPAD la nécessité absolue du confinement pour que les personnes âgées soient le mieux protégées possible. C'est une priorité pour le Département.

En attendant la livraison des 150 000 masques commandés, 10 000 fournis par l'ARS pourront être distribués le 27 mars aux établissements de protection de l'enfance, à des associations d'aide à domicile (ADMR...) ainsi qu'aux Résidences Autonomie qui accueillent des personnes âgées.

Dans cette période de confinement, il demande aux travailleurs sociaux de maintenir une attention toute particulière aux situations de violences conjugales et de protection de l'enfance.

Pour en savoir plus : [2e point sur la situation dans la Vienne](#)

Les réponses de La Poste pour faciliter le retrait des prestations sociales

Comment les bénéficiaires de prestations sociales, notamment en milieu rural, ne disposant pas de carte de crédit, vont-ils pouvoir retirer leurs allocations, dans ce contexte de confinement ? C'est la question que Bruno Belin a posée, à de nombreuses reprises depuis le début de la crise, aux responsables du Groupe La Poste.

Après plusieurs entretiens avec un certain nombre d'entre eux, et notamment avec le Président Directeur Général du groupe Philippe Wahl, une réponse a été validée, le 29 mars.

Les allocations vont être versées sur les comptes des allocataires le samedi 4 avril au lieu du 7 comme prévu initialement. Ainsi, les bénéficiaires porteurs d'une carte bancaire pourront dès ce week-end effectuer leurs retraits nécessaires de liquidités. Ce qui désengorgera les bureaux de poste ouverts le lundi 6 avril pour les retraits en guichet.

En cas de difficultés, les travailleurs sociaux des Maisons Départementales des Solidarités en milieu rural sont à la disposition des bénéficiaires du RSA pour leur apporter les meilleures réponses par téléphone.

Pour en savoir plus : [Bruno Belin obtient les réponses attendues du Président du Groupe La Poste pour faciliter le retrait des prestations sociales](#)

<https://www.lavienne86.fr/fil-info/actualites/covid-19-point-dactualite-sur-les-mesures-prises-par-le-departement-de-la-vienne-depuis-le-13-mars-2440>

Soutien aux associations de la Vienne

Pour ne pas ajouter de la difficulté à la difficulté, les subventions aux associations sont maintenues en 2020. La traduction de cet engagement s'est concrétisée, lors de la Commission Permanente du 26 mars dans une version dématérialisée, par un vote à l'unanimité de 3,9 millions d'euros de subventions à 162 associations proposées principalement par Alain Fouché et Pascale Guittet, pour des montants identiques à ce qui était prévu. Ces subventions seront apportées aux associations œuvrant dans divers domaines, que ce soit de la culture, du tourisme, de l'éducation, de la protection de l'enfance, de l'insertion ou encore du sport.

Pour en savoir plus : [Le Conseil Départemental apporte son soutien aux associations de la Vienne](#)

Compte Solidarité Vienne : la version en ligne de votre CESU papier

Dans ces moments difficiles, le Département se mobilise pour accompagner chacun dans les meilleures conditions possibles.

La version numérique du Chèque Solidarité Vienne, au titre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), est donc encouragée par Valérie Dauge afin d'éviter toute problématique d'acheminement postal.

Pour en savoir plus : [Compte Solidarité Vienne : la version en ligne simple et rapide de votre CESU papier](#)

21 150 masques déjà distribués aux professionnels

À la suite de la première distribution de 10 000 masques le 27 mars, le Département a procédé le 2 avril à la distribution de 11 150 masques transmis par l'ARS à 44 établissements et associations de la Vienne : résidences autonomie pour les personnes âgées, structures d'accueil d'enfants placés, établissements pour personnes handicapées...

Pour ce faire, le Département a mis en place une plateforme logistique pour l'organisation des livraisons mobilisant ainsi plusieurs Services de la collectivité pour la répartition des masques et leur distribution. Les tournées de livraison sont organisées par territoire par des agents volontaires de la Direction des Routes. Les commandes de 150 000 masques et 140 000 (dont 20 000 FFP2) avec les 12 Départements de Nouvelle-Aquitaine et la Région sont en attente de livraison.

16 000 masques doivent être livrés mardi 7 avril avec un second arrivage en fin de semaine prochaine. Les masques FFP2 sont attendus entre le 9 et le 16 avril à destination des personnels soignants.

Pour en savoir plus : [Le Département de la Vienne distribue plus de 10 000 masques](#)

Lors d'une visio-conférence jeudi 2 avril avec les élus de la majorité départementale sur la situation liée à la crise du COVID-19, de nouvelles mesures et décisions sont prises pour continuer à faire face à la pandémie. Pour la 3e fois, Bruno Belin, à travers une vidéo, fait le point à l'attention des habitants de la Vienne. « L'efficacité est dans la proximité ».

- Assurance que l'ensemble des prestations vont être versées dès le samedi 4 avril sur le compte des bénéficiaires
- Alors que plus de 20 000 masques ont déjà été distribués, une nouvelle livraison est attendue cette semaine pour les établissements recevant des personnes handicapées, de la petite enfance et les résidences autonomes
- Mise à disposition, dès la semaine prochaine, dans les EHPAD de tablettes pour permettre aux personnes âgées, en confinement total, d'avoir un lien avec leur famille
- L'accès gratuit à la lecture en lien avec la BDV et le site lireenvienne.fr
- Des avances ont été accordées à des entreprises ayant des marchés avec le Département
- Mise en place d'un guichet unique COVID-19 dont l'objectif est de traiter toutes les demandes du public
- Report de la redevance du Futuroscope et le loyer du Palais des Congrès

La réflexion sur une version COVID-19 du programme ACTIV d'aide aux communes a été actée à l'initiative de Pascale Moreau et l'adhésion d'Alain Pichon en tant que Président de l'Association des Maires de la Vienne.

Pour en savoir plus : [Bruno Belin fait un 3e point sur la situation dans la Vienne et annonce de nouvelles mesures](#)

Diffusion le 2 avril du premier numéro de la lettre « Gardons le lien », envoyée par mail aux agents du Département de la Vienne. Bruno Belin leur adresse un message de remerciement pour leur sens du devoir et leur engagement à servir avant tout.

À noter

- 644 agents bénéficient d'un ordinateur portable professionnel pour leur télétravail avec accès aux logiciels métiers nécessaires. Les autres peuvent y avoir accès avec leur ordinateur personnel
- 70 agents ont répondu à l'appel à volontaires pour apporter une aide ponctuelle

Plus d'infos

Téléconsultation

Anne-Florence Bourat suit cette mise en place en lien avec le représentant des médecins libéraux. Elle fera un point avec les élus, au cas par cas, pour inciter les médecins à pratiquer la téléconsultation.

Depuis le confinement, les médecins de la PMI réalisent une forme de consultation à distance par téléphone : les puéricultrices, sages-femmes et psychologues appellent les familles et donnent des conseils par téléphone, SMS, mails... De la même façon, ils peuvent pratiquer les reconductions d'ordonnances, les suivis psychiques, les examens ophtalmologiques ou dermatologiques simples.

Qualyse

Les laboratoires départementaux se positionnent au niveau local et au niveau national pour apporter leur expertise dans l'analyse de virus. Sous l'impulsion de Sybil Pécriaux, Qualyse s'est naturellement positionné et reste en attente d'une réponse du Ministre de la Santé.

Collèges

5 collèges accueillent actuellement des élèves peu nombreux : Georges David à Mirebeau, François Rabelais, Jardin des Plantes, Ferdinand Clovis Pin à Poitiers, Théophraste Renaudot à Saint Benoit et Jean Jaurès à Gençay.

<https://www.lavienne86.fr/fil-info/actualites/covid-19-point-dactualite-sur-les-mesures-prises-par-le-departement-de-la-vienne-depuis-le-13-mars-2440>

Finances

La chaîne des paiements de la collectivité est maintenue :

- > 22,05 millions d'euros de dépenses de fonctionnement (contre 21,3 pour la même période en 2019)
- > 0,87 million d'euros d'investissement (contre 1,4 million d'euros sur la même période en 2019)

Dans ces dépenses de fonctionnement le secteur social représente 15,6 millions d'euros.

Pour l'instant la trésorerie du Département est bonne. Par sécurité, Claude Eidelstein a souhaité contracter une ligne de trésorerie de 10 millions d'euros qui pourra être sollicitée en cas de besoin.

Economie

Un recensement des entreprises locales capables de produire des équipements nécessaires (masques, blouses, sur-chaussures...) est en cours en lien avec l'Etat.

Isabelle Barreau a engagé, à l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou, un travail important pour accompagner la relance de l'activité des acteurs touristiques de la Vienne pour la saison estivale.

Chantiers en cours

Les chantiers routiers, les travaux de construction de l'Aréna Futuroscope et du 35e collège, les travaux de déploiement de la fibre sont interrompus en accord avec Gilbert Beaujaneau, Henri Colin et Séverine Saint-Pé.

Moselle

À deux reprises, afin de désengorger l'hôpital de Metz, Bruno Belin et Patrick Weiten, Président du Département de la Moselle, ont pu organiser l'accueil de patients au CHU de Poitiers avec le soutien de la Préfète de la Vienne et du Directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. L'amitié fidèle des deux départements reste indéfectible.

Jujuy en Argentine

L'Argentine est naturellement confrontée au COVID-19. Sybil Pécriaux et Guillaume de Russé suivent avec la plus grande attention le travail remarquable effectué par le Gouverneur de la province de Jujuy, Gerardo Morales et son Ministre de la Santé, le docteur Pablo Jure. Les relations de partenariat entre les deux territoires en matière de santé et de protection civile portent naturellement leurs fruits dans ce contexte dramatique, grâce naturellement au SDIS de la Vienne et au CHU de Poitiers.

COMMENTAIRES

Vous aussi, commentez cet article



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

☎ 05 49 55 66 00